



Titre de séjour pour personne malade

Par **virgilien**, le **11/12/2007** à **19:50**

Bonjour,

voilà je pose aussi le problème d'une amie qui est très malade et veut demander un titre de séjour APS, seulement que la préfecture lui fait comprendre qu'elle doit envoyer le dossier par voie postale. Ce qui lui fait peur car comme vous le savez elle a peur d'attendre super longtemps et entre temps elle reste donc en situation irrégulière.

Que peut elle faire??

Merci